

## PROFESSIONS RELIGIEUSES

*Vœux temporaires* : Sr Saint-Jean-Chrysostôme, née Georgianna Parisien, de Cyrville ; Sr Saint-Hubert, née Marie Auchut, de Sainte-Flavie ; Sr Saint-Godefroi, née Léocadie Auchut, de Sainte-Flavie ; Sr Saint-Hilaire, née M.-Laure Fortin, de Cedar Hall ; Sr Marguerite-Marie, née M.-Aglæ Fortin, de Cedar Hall ; Sr Saint-Eugène, née Delphine Riopel, de Saint-Emile ; Sr Saint-Onésime, née Elisabeth Chevalier, de Joliette ; Sr M. de l'Assomption, née Sara-Jeanne Pilon, de Lachine ; Sr Saint-Paul du Sacré-Cœur, née Bernadette Dagenais, de Saint-Martin.

*Vœux perpétuels* : Sr Marie des Sept-Douleurs, née Dina Piette, de Sainte-Elisabeth.

La cérémonie a été présidée par M. le chanoine Archambeault, vice-gérant du diocèse. M. l'abbé Ecrement, curé de Sainte-Cunégonde, a célébré le saint sacrifice, et le sermon de circonstance a été donné par le Révérend Père Knapp, dominicain.

## L'UNION DES COMMUNAUTÉS D'URSULINES

## Dans le monde entier

**L**E mouvement de concentration des ordres religieux et des congrégations, qui était dans les vœux des pères du Concile du Vatican, et que N. S. P. le Pape Léon XIII a commencé d'accomplir chez les Cisterciens et les Frères-Mineurs, va se continuer pour les Ursulines. Par ordre du Souverain-Pontife, le 21 juillet dernier, la S. Congrégation des Evêques et Réguliers a adressé une lettre dans ce but à tous les évêques qui ont dans leur diocèse des communautés d'Ursulines.

Depuis longtemps déjà les communautés d'Ursulines étaient indépendantes les unes des autres, comme le sont les monastères des anciens ordres.

L'année dernière, la communauté des Ursulines de Blois obtenait un décret de la Sacrée-Congrégation unissant canoniquement cette maison à celle de Rome et de Calvi, sous une supérieure générale choisie par ces trois communautés, et qui fut la Mère Saint-Julien, supérieure de la communauté de Blois

Trois commun  
d'octobre dern

On pensa al  
cardinal Satoll  
l'approbation d  
après avoir mû  
résolus d'écrire  
avis et celui de

Le siège du g  
et il devrait re  
depuis trois siè

Cette lettre  
ces unions de  
seront suivies d

Cathe

**M**Jules Ler  
franc-ma  
dit la Semaine de  
de Français qui  
tion à l'Eglise  
observent partie  
faire la loi par u  
saurait dire que l  
soient supérieurs  
Lemaître, l'état  
toute sa pureté.  
pour le mal qu'il  
dit Mardoche, « p  
même. » Il cons  
examen, des colle  
qu'ils pensent aut  
fondée sur l'inco  
francs-maçons, c'  
tique.

Telles sont les i